



Compte-rendu
Présentation de l'outil numérique CIBC/NATHAN pour des parcours vers la certification CLÉA
Une démarche inclusive pour permettre aux personnes en situation d'illettrisme de s'inscrire dans un parcours CléA

jeudi 30 novembre 2017
De 14h à 17h

Inscrits et présents : 22 personnes représentant 17 structures dans le 74

Informations concernant La certification cléA et quelques chiffres au niveau national et Auvergne-Rhône-Alpes :

cléA est la première certification interprofessionnelle nationale qui valide un **socle de connaissances et de compétences professionnelles** commun à tous les salariés et demandeurs emploi quel que soit leur entreprise et son secteur d'activité.

Le référentiel cléA a été élaboré par les partenaires sociaux, représentants des salariés et des employeurs, dans le cadre du COPANEF (COmité PARitaire interprofessionnel National pour l'Emploi et la Formation (décret du 13 février 2015)

Le socle de connaissances et de compétences professionnelles s'appuie sur un référentiel qui compte **7 Domaines**, 28 sous domaines et 108 critères d'évaluation.

D1 Communication en français

D2. Utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique

D3. Utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numériques

D4. Aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe

D5. Aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel

D6. Capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie

D7. Maîtrise des gestes et postures et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales.

Toutes les informations sur le site officiel : www.certificat-clea.fr

Chiffres issus du bilan national COPANEF (nov 2015 à fin déc 2016)

20 565 inscrits/**18 689** évaluations préalables/**14 647** formations préconisées/**4042** candidats prêts pour la certification.

Après l'évaluation préalable, **42%** obtiennent le **D1**, **29%** le **D2**, **50%** le **D3**, **62%** le **D4**, **56%** le **D5**, **64%** le **D6** et **41%** le **D7**

En Auvergne Rhône-Alpes :

1467 (8%) évaluations préalables, **7^{ème}**/18 régions / dans le 74 : pas de chiffres

Fin 2016, principalement un public DE plutôt de faible qualification et sans formation depuis 5 ans.

La formation « premiers secours » est souvent non acquise

Intervention du CIBC :

- Présentation générale de la démarche d'évaluation spécifique à l'outil numérique Nathan/CIBC
- Présentation d'activités d'évaluation de l'outil Nathan/CIBC en lien avec les critères d'évaluation de CléA

Les modalités : concernant l'étape « évaluation », 1RV + 2x2h Evaluation + 1 RV de restitution finale

La réalisation des activités d'évaluation sur support numérique Nathan/CIBC est limitée en temps de réponses pour chaque domaine.

D1 : 45 mn/ **D2** : 60 mn/ **D3** : 45 mn/ **D4** : 20 mn/ **D5** : 20 mn/ **D6** : 15mn/ **D7** : 20 mn

En amont de l'évaluation, un premier RV dans l'étape « conseil/entretien d'accueil » : Présenter cléA, vérifier la pertinence de la démarche, vérifier la maîtrise des prérequis bureautique (souris, clavier), envisager le financement.)

Dans la partie « observations » du document final de l'évaluation, l'organisme évaluateur peut inscrire la moyenne de réussite pour chaque domaine.

Intervention du CRIA 74 :

- **Arrière-plan théorique** : définition de la notion de « situation d'illettrisme », les 4 degrés de maîtrise des compétences de base du cadre de l'ANLCl (**illettrisme = degrés 1 et 2 ;** remise à niveau = degrés 3 et 4)
- **Présentation du travail de mise en relation des critères d'évaluation cléA et des 4 degrés de maîtrise des compétences de base ANLCl (réalisé par ECRIMED pour l'ANLCl).** cléA correspond **environ** au **degré 3** « compétences facilitant l'action dans des situations variées/ transposition du RCCSP ».

15 critères d'évaluation se situent au degré 1, **46** au degré 2 – **Au total 56% degré 1 et 2**

CléA est donc possible comme visée certificative pour des publics en situation d'illettrisme L'enjeu principal est surtout **le choix du moment** du parcours cléA dans un projet d'insertion professionnelle, et la stratégie choisie (validation totale, partielle avec formation, valorisation des compétences sans nécessairement viser dans l'immédiat le certificat entier).

- **Présentation des conditions de réussite et les points de vigilance en amont de l'évaluation initiale avec des personnes en situation d'illettrisme.** Document de synthèse remis aux participants reprenant les points clés du *Kit pratique Normandie Comment faciliter l'accès à la certification cléA pour les personnes en situation d'illettrisme ?* Zoom sur la fiche outil « questionnaire de **diagnostic d'opportunité cléA** » qui permet de renseigner le volet « repérage d'acquis ou de besoins de compétences ».
- **Echange avec les participants :**
 - L'évaluation préalable fait l'objet d'un cahier des charges applicable par tous les organismes, on peut constater à l'heure actuelle la diversité des pratiques et des postures des organismes évaluateurs qui peut ou pas faciliter l'accès à cléA aux personnes en situation d'illettrisme (public prioritaire)
 - Pertinence de cléA pour les publics de degrés 3 **sans diplôme** ou diplôme obsolète, avec un projet clair d'accès à une formation qualifiante ou emploi.
 - Pertinence et vigilance de cléA pour les publics de degrés 1 et 2 avec un projet clair/porteur (emploi/formation) **avec en amont de l'évaluation préalable un accompagnement pour définir une stratégie relative à la visée cléA à court moyen ou long terme (diagnostic d'opportunité pour définir un parcours, choix des prestataires, suivi vers et dans le parcours).**